

TROPHÉES

DU DROIT
&
DU CONTENTIEUX



2 0 0 5

Équipes montantes

Certaines équipes ont su conquérir de nouvelles parts de marché et ont démontré leur capacité à intervenir dans des opérations d'une complexité soutenue.

Les Trophées du Droit se devaient de récompenser leur dynamisme, leur performance et leur progression. Loin d'être des nouveaux venus dans leur pratique, ces « équipes montantes 2005 » sont celles qui ont le plus réduit la distance par rapport aux leaders du marché dans leur domaine.

Ces équipes devraient, ou pourraient, bousculer la hiérarchie dans les années à venir.

À suivre...

FIRME ENTREPRENEURIALE :

Bersay & Associés : Jérôme Bersay, Yves Ardaillou

LE TROPHÉE D'OR 2005

A ÉTÉ DÉCERNÉ EX AEQUO À

- JÉRÔME BERSAY (BERSAY & ASSOCIÉS)
- DOMINIQUE BORDE (PAUL HASTINGS)

TROPHÉES

DU DROIT
&
DU CONTENTIEUX



2 0 0 5

Le trophée Managing Partner, à l'inverse des autres trophées qui récompensent des cabinets, vient couronner le travail d'un homme, d'un associé dirigeant qui a su orchestrer et décupler le talent et l'enthousiasme de ses équipes afin de conquérir et satisfaire une clientèle exigeante.

Cette année, le jury a consacré le parcours exemplaire et les succès de deux avocats, Jérôme Bersay, associé fondateur du cabinet Bersay & Associés, et Dominique Borde, dont le cabinet a fusionné avec la practice de Paul Hastings.

Fondateur du cabinet Moquet Borde & Associés en 1976, Dominique Borde est managing partner depuis 2004, date de la fusion des bureaux de Paris et Bruxelles de Paul Hastings Janofsky & Walker LLP. Il dirige aujourd'hui un cabinet de 50 avocats. Au sein de la structure, il est responsable de la stratégie du cabinet et de toutes les questions relatives aux avocats. Depuis le rapprochement avec Paul Hastings, il est également responsable du développement européen du cabinet américain.

Contribuant directement à hauteur de 20% au chiffre d'affaires du cabinet, il compte parmi ses clients Air France, Ernst & Young, Aventis, Deloitte, Eurotunnel, la Société Générale, le Crédit Lyonnais ou encore Bombardier. Conseil d'Altedia lors de son acquisition par Adecco ou encore conseil des principales banques dans le cadre de la restructuration éventuelle de la dette d'Eurotunnel.

L'ensemble des professionnels qui ont vu en Dominique Borde le managing partner de l'année, ont salué la démarche d'internationalisation de l'entrepreneur, en cohérence avec les attentes de plus en plus complexes de ses clients dans le cadre de l'internationalisation de leurs opérations. Dominique Borde a pour objectif de développer, à partir de Paris, un réseau intégré

en Europe continentale. Mais en parallèle de ces activités chronophages, Dominique Borde a su préserver sa qualité de gestionnaire en fédérant des équipes possédant une double compétence, loin de toute idée d'étanchéité des spécialités, afin de traiter des dossiers de plus en plus complexes, tels que le dossier Sanofi/Aventis ou Enténial. Reconnu dans de nombreuses places internationales du droit, il est souvent présenté comme « *one of the leading lawyers of the world* ». Un choix mérité, donc.

Lorsqu'il a fondé son cabinet en 1995, Jérôme Bersay était un avocat indépendant prêt à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Dix ans après, il dirige une structure de 25 avocats spécialisés en fusions-acquisitions, droit des sociétés, droit boursier, droit des contrats et contentieux commercial. Travaillant pour le compte de grandes entreprises multinationales (entreprises du CAC 40, grands groupes étrangers présents en France), Jérôme Bersay consacre à présent les deux tiers de son activité au management et au développement de son cabinet. Le succès managérial reconnu à Jérôme Bersay tient à une croissance forte et rapide de son cabinet qui est le premier, à Paris, à avoir obtenu la certification ISO 9001. Dérisoire en 1998, le développement de la partie internationale du cabinet a également été apprécié par le jury puisqu'en quelques années, elle représente 50% de l'activité du cabinet, au travers notamment de la mise en place d'un réseau « *best friends* » dans les principaux pays industrialisés, composé de cabinets de grande réputation.

Le managing partner de l'année est un homme qui par sa hauteur de vue, sa capacité d'analyse stratégique et par son charisme a su porter au plus haut les talents d'une équipe et consacrer le prestige d'un cabinet sur la place.



DOMINIQUE BORDE (PAUL HASTINGS),
JÉRÔME BERSAY (BERSAY & ASSOCIÉS)
ET MICHEL ATLAN (MAI)

Les membres du jury

- Bertrand Alexis, Directeur ACC (Association of Corporate Counsel) Europe
- Michel Atlan, Directeur associé, M.A.I. Executive search
- Patrick Bignon, Directeur associé, Law Management Consulting
- Thierry Geoffroy, Responsable du Département Juridique, AFAQ AFNOR Certification
- Francis Hoppenot, Président d'Honneur, AFJE
- Pierre-Etienne Lorenceau, Directeur de la Publication, Décideurs : Stratégie Finance Droit
- Alexandre Medwedowsky, Intelligence économique, ancien conseiller d'Etat, ESL Network
- Noël Melin, Cercle Montesquieu
- Nicolas Molfessis, Professeur, Directeur du laboratoire de sociologie Juridique, Université Panthéon Assas (Paris II)